

# L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

DE LA FORMATION INITIALE À LA FORMATION CONTINUE.



**Depuis le milieu des années 80, le FSJU, sous la houlette de Prosper Elkouby (Zal), alors chef du département de l'enseignement, et de David Saada, directeur général, prend des initiatives de formation en direction des encadrants (enseignants et directeurs) des écoles juives.**

**P**our répondre à la demande pressante des juifs arrivés d'Afrique du Nord, dans les années 60, de nouvelles écoles sont ouvertes dans un effort conjoint du Joint et du FSJU grâce au FIPE (Fonds d'investissement pour l'éducation).

Ces structures nécessitent un personnel qualifié, car il n'est pas question de se contenter de l'à-peu-près. Nos élèves ont les mêmes droits à une éducation de qualité que tous les enfants de France. Faute d'école de formation

des maîtres de l'enseignement privé, propre à la communauté, des partenariats sont mis en place avec des structures non juives.

A l'initiative du FSJU, l'Institut André et Rina Neher ouvre en son sein, un Centre de formation pédagogique (CFP) dédié aux enseignants rémunérés par l'État dans les établissements privés sous contrat. Le pas est franchi grâce à la détermination de Prosper Elkouby qui en janvier 1995, en devient le directeur fondateur. En plus des fonds collectés

par notre institution pour le développement de la vie associative en France, les responsables de l'Institut Neher s'adressent aux pouvoirs publics pour mettre en place un co-financement.

Le ministère de l'Éducation nationale délègue en effet à des structures privées la formation initiale et continue de ces personnels qui sont ses salariés sans être pour autant des fonctionnaires.

Il existe actuellement en France trois partenaires de l'État : le réseau de l'enseignement catholique avec ses ISFEC (Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique) un par région ; eurécole, une structure indépendante pour l'enseignement privé laïque et le CFP Neher, pour le réseau de l'enseignement juif, coordonné par le FSJU.

Cette structure est une sorte d'IUFM privé préparant chaque année des étudiants titulaires d'une licence, ou des parents de trois enfants (dispensés par la loi de tout titre), au concours de Professeur des Écoles.

Depuis l'intégration des IUFM aux universités et leur transformation en INSPE (Institut national supérieur du professorat de l'éducation), le CFP Neher est partenaire de cette structure basée à Paris, qui permet à nos étudiants, en plus de préparer le concours, d'obtenir un Master 2 des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Depuis sa création, le CFP Neher a formé et mis en poste dans nos établissements plus de 500 Professeurs des Écoles dans le réseau de l'enseignement juif. Il a par ailleurs titularisé plus de 150 enseignants suppléants dans ces mêmes écoles. Au total, ce sont plus de 80 % des enseignants qui ont été formés dans cette structure.

La particularité du CFP Neher, au-delà de préparer les futurs maîtres à l'intégration dans nos écoles à travers une formation académique et pédagogique (théorique et pratique), est de proposer une introduction à l'enseignement juif.

Celle-ci doit permettre, autant que faire se peut, un travail d'équipe avec les enseignants de *Kodech*.

Cette formation initiale a ouvert la porte à un agrément ministériel pour organiser et mettre en œuvre la formation continue des enseignants et des directeurs en poste.

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale alloue au CFP Neher un budget pour la formation de plus d'un millier d'enseignants du premier et du second degré. Le catalogue à la disposition des directeurs des enseignants comporte près de 80 propositions de formation. Le Campus FSJU, qui a réuni en 2014, plusieurs structures de formation créées en leur temps séparément par le FSJU, dont l'Institut André Neher, ayant opté pour la diversité des approches n'a pas de formateurs permanents mais des vacataires ou des intervenants extérieurs. Il s'agit d'être en mesure de répondre à la plupart des demandes des écoles juives de France, en trouvant le formateur spécialisé adapté, qu'il s'agisse de mathématiques, de nouvelles technologies, de remédiation cognitive, de neurosciences ou d'apprentissage de l'écriture...

Tout ceci participe de la qualité de l'enseignement général dans nos établissements.

L'école privée associative ne doit pas être une école au rabais. Bien au contraire, sa taille moyenne et l'appartenance à un réseau doivent lui donner la possibilité de proposer le meilleur aux enfants qui lui sont confiés.

C'est bien la vocation du Campus FSJU, et il la développe notamment en direction des enseignants des collèges-lycées qui étaient peu sollicités jusqu'à présent, alors que leurs besoins de formation continue sont tout aussi légitimes.

La Communauté juive et le FSJU, qui en est à l'initiative, peuvent s'enorgueillir de cette structure, financée par l'État et par la collecte de l'AUJF, qui œuvre pour la qualité de la vie associative en France.

• Par Patrick Petit-Ohayon,  
Directeur de l'Action scolaire du FSJU